




Programme de la formation

Accompagner la personne en situation de handicap à domicile (ADVF)

 En groupe sur site

 35 heures sur 5 jour(s)

 Salarié en poste, Demandeur d'emploi, Particulier, Jeune en insertion professionnelle · De 4 à 10 participants

 1 850 € Net de taxe par participant

Description courte

Devenez un professionnel expert de l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap. En 35 heures, maîtrisez l'adaptation des gestes de la vie quotidienne, les techniques sécurisées de transfert et la posture de bienveillance pour favoriser l'autonomie et respecter le projet de vie de la personne. **Tarif clé en main incluant l'accès complet à la formation et la mise à disposition de l'ensemble du matériel technique professionnel lourd sur plateau technique (hors salle).**

Profil des participants

Professionnels de l'aide à domicile : Auxiliaires de vie, assistants de vie aux familles (ADVF), agents à domicile, ou aides ménagères souhaitant monter en compétences.

Salariés du secteur médico-social : Professionnels en poste au sein de structures d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) engagés dans un plan de développement des compétences.

Personnes en reconversion : Demandeurs d'emploi ou particuliers ayant pour projet professionnel d'intégrer les métiers du Grand Âge et du Handicap, et visant la validation du bloc de compétences spécifique du titre professionnel ADVF.

Prérequis

Expérience ou projet professionnel : Justifier d'une première expérience dans le secteur de l'aide à domicile ou du soin, OU avoir validé les modules initiaux d'accompagnement des personnes âgées (Titre ADVF).

Aptitude physique : Ne pas présenter de contre-indication médicale aux manutentions de personnes et aux ports de charges (essentiel pour les ateliers pratiques de transfert).

Compétences linguistiques : Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit (niveau B1 minimum conseillé) afin de comprendre les consignes de sécurité, les transmissions et les projets de vie personnalisés.

Objectifs

Adapter sa posture professionnelle : Prendre en compte le projet de vie individualisé, les choix et les attentes de la personne en situation de handicap pour co-construire un accompagnement bientraitant.

Sécuriser les actes de la vie quotidienne : Assurer l'aide à la toilette, à l'habillage et à la prise des repas en stimulant l'autonomie résiduelle de la personne.

Maîtriser les techniques de manutention : Réaliser les transferts et les mobilisations au quotidien en appliquant les règles d'ergonomie pour préserver sa propre santé et la sécurité de l'aidé.

Utiliser le matériel médicalisé : Manier en toute sécurité les aides techniques lourdes (lève-personne, verticalisateur, lit médicalisé) sur le lieu d'intervention.

Prévenir et alerter : Repérer les situations à risques (chutes, maltraitance, glissement) et relayer efficacement les informations aux partenaires ou à la structure.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Aptitude à l'analyse de situation : Capacité à identifier la nature du handicap (moteur, sensoriel, intellectuel, psychique, cognitif) et à évaluer le degré d'autonomie de la personne pour ajuster son niveau d'intervention.

Compétence technique opérationnelle : Maîtrise parfaite et sécurisée des aides techniques et du matériel médicalisé lourd (lève-personne, verticalisateur, lit médicalisé, draps de glisse) lors des phases de transfert.

Aptitude relationnelle et communicationnelle : Capacité à adapter sa communication (verbale, non-verbale, outils alternatifs) pour maintenir le lien social, désamorcer les situations de crise et respecter le rythme de la personne.

Compétence en prévention de la santé au travail : Application rigoureuse des principes d'ergonomie et d'économie d'effort pour réaliser les mobilisations tout en protégeant sa propre santé (prévention des Troubles Musculo-Squelettiques - TMS).

Contenu

Module 1 : Cadre légal et approche des différents handicaps (7 heures)

- Le cadre réglementaire et les évolutions nées de la loi de 2005.
- Compréhension des typologies de handicap : moteur, sensoriel, intellectuel, psychique, cognitif et maladies invalidantes.
- Représentations sociales, changement de regard et déconstruction des préjugés.

Module 2 : Le projet de vie personnalisé et la posture professionnelle (7 heures)

- Définition et prise en compte du projet de vie de la personne aidée.
- La juste distance relationnelle : accompagner sans infantiliser et stimuler sans faire à la place.
- Éthique de l'accompagnement, bientraitance au quotidien et repérage des risques de maltraitance.

- Communication verbale et non-verbale : s'adapter aux troubles du langage et de la compréhension.

Module 3 : Gestes professionnels, transferts et ergonomie (10 heures)

- Anatomie et principes fondamentaux de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Techniques manuelles de mobilisation et de transfert sécurisés (lit, fauteuil, toilettes).
- Initiation, réglages de sécurité et manipulation du matériel médicalisé lourd : lève-personne, verticalisateur, lit médicalisé et draps de glisse.
- Aménagement ergonomique de l'espace pour prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) de l'intervenant.

Module 4 : Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne (8 heures)

- Adaptation des techniques de l'aide à la toilette et à l'habillage en fonction des limitations de la personne.
- Installation, aide à la prise des repas et vigilance face aux risques de fausse route.
- Repérage des risques environnementaux à domicile et prévention des chutes.

Module 5 : Évaluation pratique et bilan (3 heures)

- Mises en situation professionnelles reconstituées sur plateau technique.
- Évaluation finale des compétences acquises.
- Bilan de fin de parcours et orientations professionnelles.

Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques :

- **Pédagogie active et participative** : Alternance d'apports théoriques illustrés par des exemples concrets et de partages d'expériences.
- **Analyses de cas pratiques** : Études de situations vécues à domicile pour développer le sens de l'observation et l'esprit critique.
- **Ateliers pratiques intensifs** : Apprentissage par le geste. Les stagiaires expérimentent les techniques de transfert à la fois dans le rôle de l'intervenant et dans celui de la personne aidée pour développer l'empathie et affiner leurs gestes.

Moyens matériels et outils :

- **Plateau technique équipé** : Accès à un environnement professionnel reconstitué doté de matériels médicaux lourds réglementaires (lit médicalisé, fauteuil roulant, lève-personne, verticalisateur, draps de glisse).
- **Supports pédagogiques** : Remise d'un livret pédagogique complet (fiches techniques des gestes et postures, mémos sur les typologies de handicaps) en fin de formation.

Organisation de la formation :

- **Format** : En présentiel pour garantir la sécurité lors des manipulations physiques.
- **Effectif** : Groupe restreint (4 à 10 participants maximum) afin de permettre un suivi personnalisé, une correction individualisée des postures et un temps de pratique optimal pour chaque stagiaire.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Positionnement initial :

- Un questionnaire d'auto-évaluation et un entretien téléphonique sont réalisés en amont de la formation. Cela permet de vérifier la validation des prérequis, d'évaluer les attentes du stagiaire et d'adapter le ciblage pédagogique.

Évaluation formative (en cours de formation) :

- Des quiz oraux ou écrits sont réalisés à la fin de chaque module théorique pour ancrer les connaissances.
- Des feedbacks individualisés et immédiats sont dispensés par la formatrice durant les ateliers pratiques sur plateau technique (correction en temps réel des gestes de manutention et des postures de sécurité).

Évaluation sommative / finale :

- **Mise en situation professionnelle reconstituée (épreuve pratique)** : Le candidat tire au sort un scénario décrivant une situation d'accompagnement à domicile (ex: effectuer le transfert lit-fauteuil d'une personne atteinte de parapésie avec l'aide d'un lève-personne).
- **Grille d'évaluation** : La performance est mesurée via une grille de critères professionnels axée sur la sécurité de l'aidé, le respect de son autonomie, la communication bienveillante et l'application des postures ergonomiques de l'intervenant.

Mode de validation

Attestation officielle : Délivrance d'un **Certificat de réalisation** de formation professionnelle à l'issue du parcours, conformément aux exigences de la formation continue.

Reconnaissance des compétences : Remise d'une **Attestation de compétences** détaillée. Celle-ci atteste de la maîtrise et de la validation du bloc "Adapter son intervention à la personne en situation de handicap", issu du référentiel officiel du Titre Professionnel "Assistant de Vie aux Familles" (ADVf).

Conditions d'obtention :

- Assiduité complète et obligatoire à l'ensemble des 35 heures de formation.
- Validation de l'épreuve pratique finale sur plateau technique (obtention d'une note minimale conforme aux critères de la grille de certification professionnelle).

Financements possibles

Pour les salariés (CDI, CDD, Intérim) :

- Prise en charge par l'employeur dans le cadre du **Plan de développement des compétences** via l'**OPCO** de rattachement de la structure (principalement l'Opcoc EP ou AKTO).

Pour les demandeurs d'emploi (Spécifique Région Centre-Val de Loire) :

- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** de France Travail : prise en charge totale ou co-financée pour les projets de retour à l'emploi dans le secteur médico-social.
- **Aides de la Région Centre-Val de Loire** : La Région propose des dispositifs de financement individuels (notamment sur les métiers en tension de la santé et du social). **Les candidats sont invités à se renseigner directement auprès du Conseil Régional ou de leur conseiller France Travail** pour valider l'éligibilité de leur dossier aux enveloppes régionales disponibles.

Pour les particuliers / Financement personnel :

- Possibilité de mettre en place un **échelonnement des paiements** (en 3 fois sans frais) pour étaler le coût de 1 850 € HT.

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès :

- **Demande d'inscription** : Le candidat ou l'employeur effectue une demande par mail, par téléphone ou directement via notre formulaire de contact sur le site internet.
- **Entretien de positionnement** : Un premier échange (téléphonique ou questionnaire écrit) est organisé pour valider la concordance du profil avec les prérequis du module (notamment l'aptitude physique aux manutentions) et pour identifier les besoins de financement.
- **Validation** : L'entrée en formation est définitivement actée dès la signature de la convention (ou du contrat) de formation et de la réception de l'accord de prise en charge financière (OPCO, France Travail, ou acompte si financement personnel).

Délai d'accès :

- **Financement Entreprise ou Personnel** : L'accès à la formation peut être validé jusqu'à **48 heures avant le début de la session**, sous réserve de places disponibles et de la contractualisation signée.
- **Financement France Travail (AIF) / Financement public** : Compte tenu des délais d'instruction administrative des dossiers, la demande de financement doit être déposée au minimum **15 jours avant la date de début de la formation**.
- **Planification** : Les sessions de formation sont programmées tout au long de l'année. Les calendriers spécifiques des prochaines sessions sont disponibles sur simple demande ou consultables sur notre planning en ligne.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accueil et accessibilité : Notre organisme est particulièrement sensible à l'inclusion et à l'accessibilité de ses formations. Bien que ce module spécifique implique des ateliers de manutention physique lourde (manipulation de lits médicalisés, lève-personnes, etc.) liés aux exigences du métier d'aide à domicile, nous étudions chaque situation au cas par cas pour adapter notre pédagogie dans la mesure des aptitudes requises.

Référent Handicap : Pour toute question relative à un besoin spécifique, un aménagement pédagogique ou une compensation technique, vous pouvez contacter notre Référent Handicap en amont de votre inscription. Il vous accompagnera pour analyser la faisabilité de votre projet de formation au regard des exigences physiques du secteur médico-social.

Accessibilité des locaux : Les sessions en présentiel se déroulent sur un plateau technique conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ou au sein de locaux partenaires sélectionnés pour leur accessibilité.

Intervenant

Soizic DURAND – Formatrice certifiée FPA et formatrice SST. Ancienne Aide-Soignante (2008-2023) au parcours complet, de la salle d'accouchement à l'accompagnement du décès des aînés (hors tranche 10-15 ans) en SSR, en MAS, en EHPAD et à domicile. Experte en ingénierie des parcours métiers Grand Âge, Handicap et Petite Enfance (ADVF, CAP AEPE), spécialisée en bientraitance, gestes de sécurité et secours.